

222C0431
FR0000065484-FS0112

23 février 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

LECTRA SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 février 2022, la société FMR LLC¹ (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 16 février 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LECTRA SA et détenir 3 311 935 actions LECTRA SA représentant autant de droits de vote, soit 8,77% du capital et 8,73% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
FIAM LLC	102 100	0,27	102 100	0,27
Fidelity Institutional Asset Management Trust Company	179 500	0,48	179 500	0,47
Fidelity Management & Research Company LLC	3 030 335	8,03	3 030 335	7,99
Total FMR LLC	3 311 935	8,77	3 311 935	8,73

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions LECTRA SA sur le marché.

¹ FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008). Il est précisé que la société FMR Co, Inc. a été absorbée le 1^{er} janvier 2020 par la société Fidelity Management & Research Company dont la raison sociale a été modifiée en Fidelity Management & Research Company LLC.

² Sur la base d'un capital composé de 37 744 463 actions représentant 37 948 112 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.